

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**Déclaration du Royaume du Maroc à la 61ème  
session du Comité Exécutif  
Genève, 6 octobre 2010**

**Point 5 (a) de l'ordre du jour : Protection internationale.**

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Erika Feller pour sa présentation de la note sur la protection internationale relative à l'examen des défis à la protection internationale et des tendances enregistrées à l'échelle internationale.

A cet égard, ma délégation voudrait attirer l'attention de notre Comité Exécutif sur deux développements gravissimes qui remettent profondément en cause le mandat du HCR et ses efforts de protection des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en Algérie. Le premier est l'arrestation et la séquestration, le 21 septembre 2010, de M. Moustapha Salma Ould Mouloud. Le second est le blocage, le 17 septembre 2010, de la reprise des visites familiales, entre les populations séquestrées dans les camps de Tindouf et leurs familles au Sahara marocain, dans le cadre des Mesures de Confiance.

### **I- Arrestation et séquestration de Moustapha Salma Ould Mouloud**

M. Mustapha Salma Ould Mouloud est l'inspecteur général de la police du Polisario. En tant que réfugié, il a vécu dans les camps de Tindouf depuis 1979 et relève, depuis, du mandat du HCR, à l'instar de l'ensemble des populations des camps.

Il s'est rendu, en Août dernier, à sa ville natale de Smara, pour visiter sa famille qu'il n'a pas revue depuis 1979. Lors d'une conférence de presse il a exprimé son soutien à l'Initiative d'autonomie marocaine pour le Sahara et a pris la décision de retourner dans les camps pour la défendre auprès des siens.

M. Ould Selma a été arrêté dès son entrée sur le territoire algérien, sur sa route vers les camps de Tindouf. Selon les informations parvenues à sa famille, M. Mustapha est soumis à la torture de la part d'éléments du Polisario, sous la supervision d'officiers algériens, qui ont ordonné sa détention dans une prison mobile afin d'éviter que le lieu de sa détention ne soit connu de sa famille ou de sa tribu.

M. Mustapha Salma n'a commis aucun crime ni aucun délit, sinon d'avoir exprimé courageusement son opinion sur l'Initiative marocaine d'autonomie et déclaré publiquement sa décision de la défendre dans les camps de Tindouf. C'est pourquoi les ONG internationales, telles que HRW, Amnesty international et la FIDH ont exprimé leur profonde inquiétude et appelé à sa libération immédiate et inconditionnelle.

Aussi, l'Algérie, en tant que pays d'asile, assume pleinement et entièrement, la responsabilité de son arrestation et de sa détention au secret, et ce en vertu de la Convention de Genève de 1951 sur le Statut des Réfugiés.

En l'accusant de trahison, l'Algérie et son Polisario recourent malheureusement au tristement célèbre stratagème des systèmes communistes durant la guerre froide, qui accusaient de trahison toute personne qui exprimait une opinion différente de celle du parti unique.

Bien plus, cette arrestation dévoile au grand jour la duplicité de l'Algérie, qui clame sur la scène internationale défendre le droit à l'autodétermination mais à Tindouf elle bafoue et viole le droit à la liberté d'expression et de mouvement. L'Algérie et son Polisario.

Désormais, M. Mustapha Salma symbolise la résistance à l'arbitraire et aux violations des droits de l'homme dans les camps de Tindouf. M. Mustapha Salma est un prisonnier de conscience et un militant des droits de l'homme qui veut défendre

ses opinions auprès des siens, dans les camps de Tindouf. M. Mustapha a préféré le devoir de la conscience aux lauriers du pouvoir avec le Polisario et le confort matériel que lui prodigue généreusement l'Algérie.

Enfin, le Royaume du Maroc lance un appel à la conscience universelle pour exiger de l'Algérie la libération immédiate Mustapha Salma, son retour inconditionnel auprès de sa famille dans les camps et garantir la jouissance pleine et entière de ses droits à la liberté d'expression et au mouvement. Toute autre solution qui viserait à le démobiliser de son combat pacifique pour la liberté sera synonyme de violation de ses droits légitime et partant sera inacceptable pour le Maroc

M. Mustapha Salam est un militant des droits de l'homme des camps de Tindouf, qui a fait le choix de s'autodéterminer, non selon la recette intéressée de l'Algérie, mais par le courage de sa pensée et la force de ses convictions. Son acte est un cri pour la liberté, non pour lui-même, autrement il serait resté au Maroc, mais pour tous ceux qui vivent dans la séquestration des camps de Tindouf, depuis plus de trois décennies.

## **II- Le blocage de la reprise des Mesures de confiance**

Le 2<sup>ème</sup> développement gravissime procédant de la stratégie d'obstruction de l'Algérie est le blocage du programme humanitaire des mesures de confiance.

En effet, l'Algérie et le Polisario ont bloqué la reprise du programme des visites familiales entre les populations des camps de Tindouf et leurs proches au Sahara marocain, décidée par le HCR, le 17 septembre dernier. La vingtaine de bénéficiaires en provenance de la ville de Smara, n'ont pas été autorisés à débarquer de l'avion qui les a transportés du Sahara à Tindouf.

Après plusieurs heures d'attente, le HCR n'a eu d'autres choix que d'ordonner le retour de l'avion onusien à la ville de Smara. Cette volte-face de la dernière minute, a suscité la « grande déception » du HCR, qui avant de décider cette reprise, a bien coordonné avec toutes les parties et obtenu leur accord pour reprendre l'échange des visites à partir du 17 septembre.

Ce blocage est d'autant plus condamnable qu'il constitue une violation de la résolution 1920 (30 avril 2010) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui appelle toutes les parties pour la reprise rapide de cette opération.

Le mépris de la finalité humanitaire de ce programme est doublé de la crainte que les retrouvailles génèrent un climat de réconciliation, propice au succès des négociations politiques. Or, l'Algérie et le Polisario ont opté, dès le début, pour le blocage et la politisation et contre toute démarche de confiance, pour favoriser la dynamique des négociations actuelles.

En effet, pour l'Algérie l'effondrement des mesures de confiance provoquera inéluctablement l'effondrement des négociations politiques et, par ricochet, celui de leur facteur déclencheur, l'initiative marocaine d'autonomie. Et il n'est pas fortuit que ses agissements, par Polisario interposé, récurrent et prennent de l'ampleur à la veille des échéances onusiennes sur le Sahara marocain.

A cet égard et afin de favoriser la reprise immédiate de ce programme, loin de toute politisation ou instrumentalisation de sa finalité humanitaire, le Maroc a réitéré son engagement en faveur de la reprise immédiate des Mesures de confiance et il a multiplié les efforts et les initiatives constructifs à cette fin, en parfaite coopération avec le HCR.

Dans ce contexte, le Maroc voudrait réitérer son appel au HCR et aux pays donateurs pour intervenir auprès des autres parties afin de préserver le caractère humanitaire des Mesures de confiance, de les prévenir contre toute instrumentalisation et de garantir la reprise immédiate des visites familiales .Ces visites sont porteuses d'un souffle de liberté pour les population des camps qui demandent aux pays donateurs et au HCR de ne pas les abandonner à la désespérance à laquelle les condamne l'agenda politique de l'Algérie ,par son Polisario interposé.

Je vous remercie